



Ce bulletin d'information présente les résultats de l'exploitation des données issues du dispositif Flux Vision Tourisme développé par Orange en collaboration avec l'association Nationale des Agences de Développement Touristique. Ces données sont produites à partir des traces laissées par les utilisateurs de téléphones mobiles sur le réseau Orange, données redressées et corrigées par l'opérateur afin de fournir des statistiques relatives à l'ensemble des personnes présentes sur le territoire observé. Comme pour toutes autres estimations ces

éléments doivent être considérés avec précaution et rapprochés des autres informations disponibles sur l'activité touristique du territoire et sa fréquentation. Les résultats sont logiquement conditionnés par les partis-pris de méthode et les définitions retenus dans le cadre du dispositif FVT. Nous recommandons donc de les prendre en compte. Les définitions des termes utilisés dans ce bulletin sont ainsi rappelées en annexe.

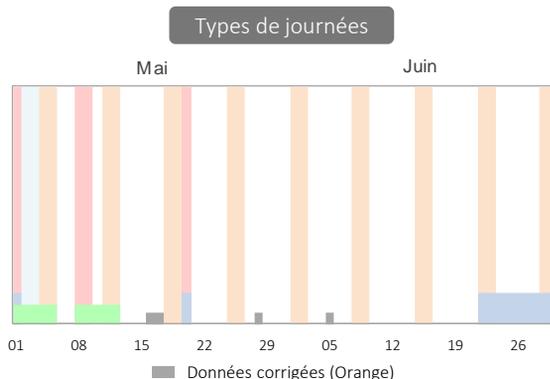
Données : Flux Vision Tourisme / ADT des Pyrénées-Orientales
Exploitation : Eric Maurence Consultants

Contexte : configuration de la période

37 jours de semaine neutres (60,7%) pour 24 jours potentiellement non ouvrés (39,3%)

	Mai	Jun	Mai-Juin
Nombre de jours	31	30	61
Jours neutres de semaine	17	20	37
Vacances, j. fériés et week-ends	14	10	24
Week-ends	8	10	18
Jours fériés	4	0	4
Ponts (potentiels)	10	0	10
Vacances toutes zones	5	0	5
Vac. uniquement zone C	0	0	0
Vac., jours fériés Catalogne	2	9	11

Ordre de priorité dans l'affichage dans le graphique : (1) Jours fériés (2) week-ends (3) Vacances zone C (4) Vacances toutes zones. Les vacances de la zone du département (zone C) sont indiquées si elles se déroulent sur des périodes spécifiques.



1 Nombre de personnes présentes la journée¹

Personnes vues sur le territoire durant la journée entre 6 heures du matin et minuit

01 Nombre moyen de personnes présentes par jour

163 700
en séjour

Avec nuitée(s)

87 400
à la journée

Sans nuitée

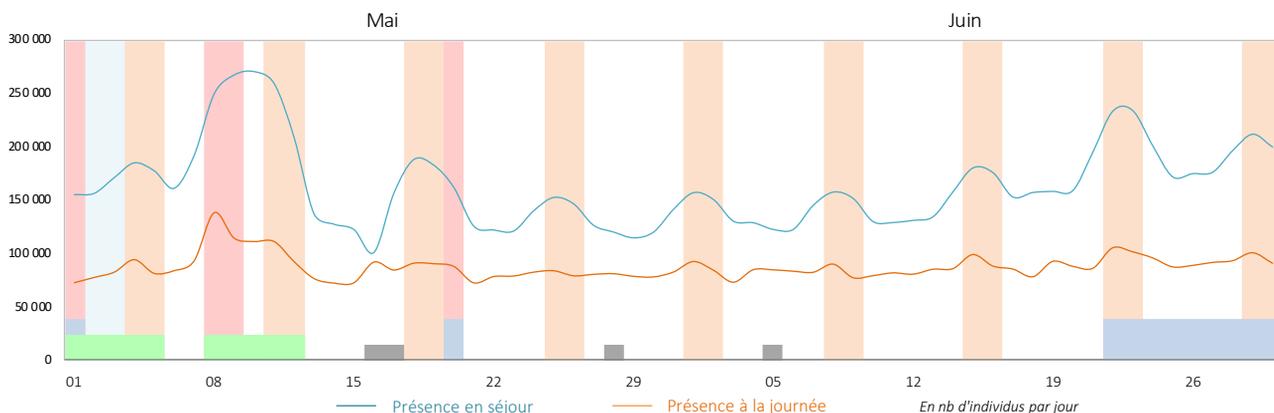
Nb moyen de personnes par jour	Mai	Jun	Mai-Juin
Présence en séjour (avec nuitées)	163 200	164 110	163 650
Présence à la journée (sans nuitée)	86 940	87 930	87 430
Ensemble des visiteurs	250 140	252 040	251 080
Personnes en transit (< 2 h)	240 150	246 520	243 280

Ensemble des individus : français et étrangers, intra et extra-départementaux¹

+ Transit (présence de moins de 2 h) : **243 300 personnes**

Évolution journalière de la fréquentation

➔ En moyenne 251 100 personnes par jour, en séjour ou à la journée





1 Nombre de personnes présentes en journée (suite)

Personnes vues sur le territoire durant la journée, entre 6 heures du matin et minuit

Pour aller plus loin... l'évolution de la fréquentation par niveau de présence

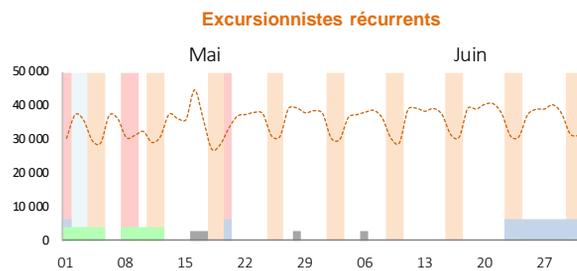
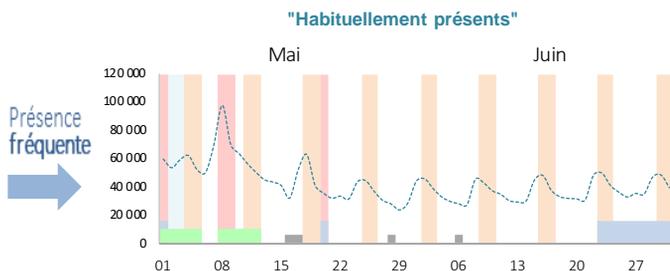
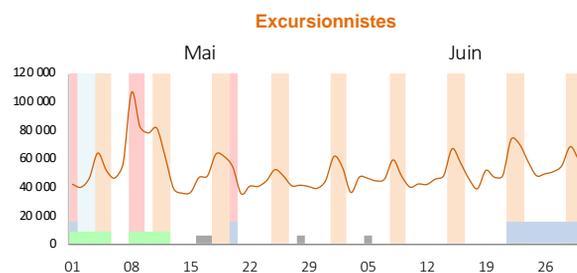
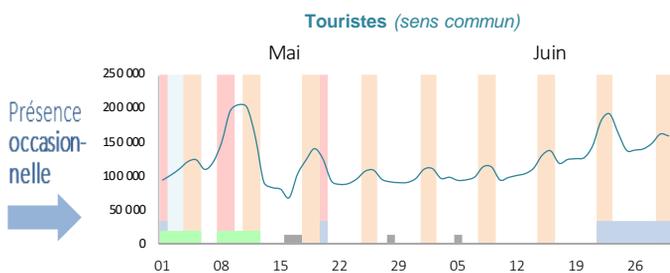
Nb moyen de personnes par jour	Mai	Juin	Mai-Juin
Présence en séjour (avec nuitées)	163 200	164 110	163 650
Touristes (sens commun)	115 860	127 050	121 360
Habituellement présents	47 340	37 060	42 290
Présence à la journée	86 940	87 930	87 430
Excursionnistes	52 160	51 880	52 020
Excursionnistes récurrents	34 780	36 050	35 410
Ensemble hors transit	250 140	252 040	251 080
Personnes en transit (< 2 h)	240 150	246 520	243 280

Ensemble des individus : français et étrangers, intra et extra-départementaux¹

Le dispositif Flux Vision distingue deux catégories de visiteurs en séjour et de visiteurs présents à la journée selon la fréquence de leur venue sur le territoire. Les personnes présentes en séjour sur une durée limitée de manière occasionnelle constituent la catégorie des "touristes". Celles présentes de manière fréquente correspondent aux "habituellement présents". De même, les personnes venues sur le territoire à la journée (sans nuit sur place) sont réparties entre les "excursionnistes" pour les personnes venues de manière occasionnelle et les "excursionnistes récurrents" pour celles venant fréquemment. La prise en compte des catégories "touristes" et "excursionnistes" permet en ce sens de mieux caractériser le phénomène touristique. La présence des excursionnistes récurrents résulte par exemple en grande partie des déplacements pour motif professionnel (trajets quotidiens entre le lieu de domicile et le lieu de travail).

Visiteurs présents en séjour

Visiteurs présents à la journée



A noter : chiffres conditionnés par les déplacements pour motifs professionnels "domicile-travail"

Max et min de fréquentation

	Mai		Juin	
	Min	Max	Min	Max
Touristes	jeu 16 69 250	ven 10 206 730	mer 05 94 900	dim 23 193 120
Excursionnistes	mar 21 35 350	mer 08 107 600	lun 03 36 340	sam 22 74 190

Fréquentation par type de journée

	Mai		Juin	
	Touristes	Excurs.	Touristes	Excurs.
Jours de semaine neutres	1,00	1,00	1,00	1,00
Jours de semaine vacances	x1,03	x0,96	-	-
Week-ends neutres	x1,40	x1,38	x1,19	x1,33
Week-ends vacances	x1,23	x1,31	-	-

(jours neutres = hors vacances, ponts et jours fériés)

Les coefficients multiplicateurs rendent compte de l'augmentation ou de la diminution de la fréquentation durant les périodes non ouvrées. La base de référence est le niveau moyen de fréquentation durant les jours de semaine "classiques", hors vacances, ponts ou jours fériés.



1 Nombre de personnes présentes en journée (suite)

Personnes vues sur le territoire durant la journée, entre 6 heures du matin et minuit

Nombre total de journées visiteurs

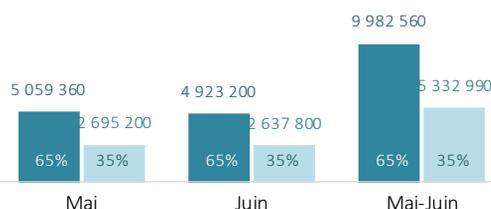
15,32 millions de journées-visiteurs (2 heures ou plus)

Nb total de personnes par jour	Mai	Juin	Mai-Juin
Présence en séjour (avec nuitées)	5 059 360	4 923 200	9 982 560
Touristes (sens commun)	3 591 670	3 811 490	7 403 160
Habituellement présents	1 467 690	1 111 710	2 579 400
Présence à la journée	2 695 190	2 637 800	5 333 000
Excursionnistes	1 616 930	1 556 310	3 173 250
Excursionnistes récurrents	1 078 260	1 081 490	2 159 750
Ensemble hors transit	7 754 550	7 561 000	15 315 560
Personnes en transit (< 2 h)	7 444 510	7 395 660	14 840 170

Visiteurs intra et extra départementaux. Définition des catégories en annexe
 Visiteurs excursionnistes extra-départementaux : Mai = 1595100, Juin = 1535220.
 (données reprises dans le baromètre bimestriel. Cf. site de l'ADT66)

Répartition des journées-visiteurs

■ Présence en séjour (avec nuitées)
 ■ Présence à la journée



2 Nombre de nuitées touristiques

Personnes vues plus de deux heures consécutives en présence majoritaire entre 00h et 06h

01 Nombre moyen de nuitées par jour

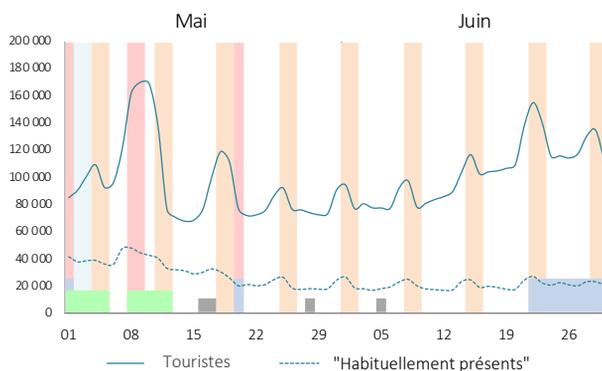
99 500 nuitées touristiques en moyenne par jour

125 100 nuitées en comptant les "habituellement présents"

Nb moyen de nuitées par jour	Mai	Juin	Mai-Juin
Touristes (sens commun)	95 390	103 700	99 480
Habituellement présents	30 300	20 760	25 610
Ensemble hors transit	125 690	124 460	125 080
Transit nocturne (< 2 h)	27 190	29 100	28 130

(Définition des catégories en annexe)

Évolution journalière du nombre de nuitées



Nombre total de nuitées

6,07 millions de nuitées touristiques au cours de deux mois

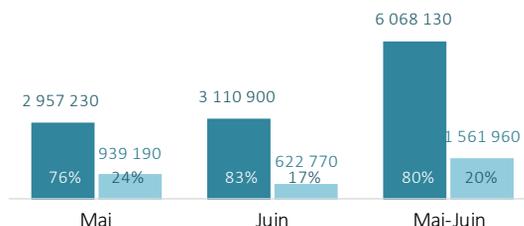
7,63 millions avec les "habituellement présents"

Nombre de nuitées	Mai	Juin	Mai-Juin
Touristes (sens commun)	2 957 230	3 110 900	6 068 130
dont extradépartementaux*	2 630 180	2 901 700	5 531 870
Habituellement présents	939 190	622 770	1 561 960
dont extradépartementaux	312 160	306 410	618 570
Ensemble	3 896 420	3 733 670	7 630 090

*Données reprises dans le baromètre départemental (Cf. site ADT66)

Nombre mensuel et bimestriel de nuitées

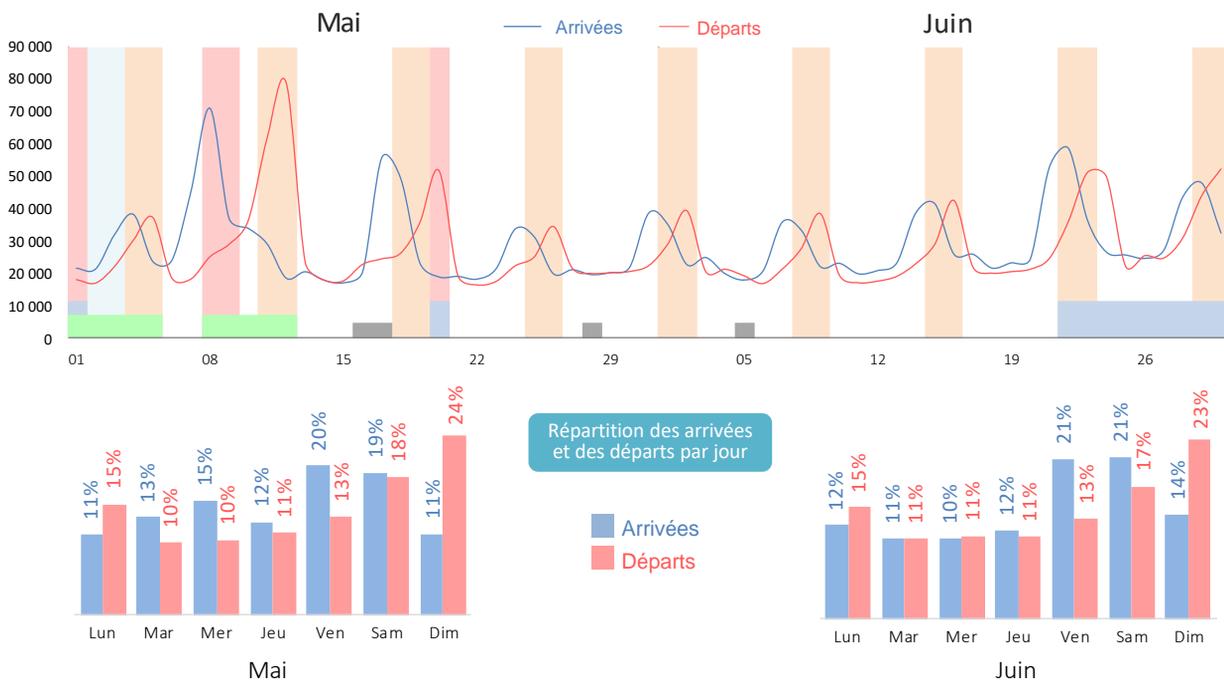
■ "Touristes"
 ■ "Habituellement présents"





3 Jours d'arrivée et de départ

Données relatives aux "touristes" extra-départementaux



4 Fréquentation intra-départementale

(Générée par les résidents du département)



Dans le dispositif Flux Vision Tourisme la fréquentation intra-départementale est constituée par les individus dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe dans le département. Cet indicateur est utilisé ici pour donner une approximation de la fréquentation générée par les habitants du département dans les autres zones que leur zone de résidence principale.

A noter. A la différence des autres informations communiquées dans ce bulletin, les éléments présentés ici ne résultent pas de l'exploitation des données disponibles à l'échelle des Pyrénées-Orientales car ces dernières ne portent pas sur les déplacements de la population au sein du département. La fréquentation intra-départementale a été estimée à partir des volumes de fréquentation intra-départementale observés dans les six zones touristiques du département* (voir bulletins par zone). Les données présentées ci-dessous correspondent ainsi à la somme de ces fréquentations intra-départementales par zone. Elles ne doivent donc pas être rapprochées de celles présentées au point 1.

01 Nombre de journées visiteurs

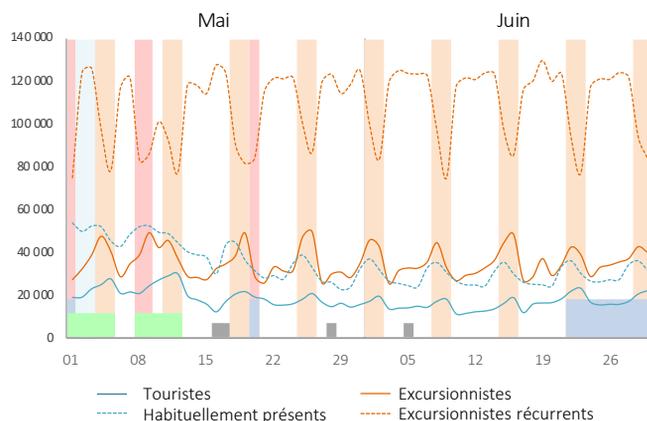
Somme des volumes de fréquentation intra par zone

Visiteurs intra-départementaux	Mai	Juin	Mai-Juin
Présence non récurrente	1 694 600	1 529 020	3 223 620
Touristes (sens commun)	602 560	475 270	1 077 830
Excursionnistes	1 092 040	1 053 750	2 145 790
Présence récurrente	4 524 360	4 205 250	8 729 610
Habituellement présents	1 215 520	879 660	2 095 170
Excursionnistes récurrents	3 308 840	3 325 590	6 634 440
Personnes en transit (< 2 h)	4 654 110	4 438 160	9 092 270

(Définition des catégories en annexe) En nombre de journées-visiteurs

* Albères-Vallespir, côte catalane, Pyrénées catalanes, Roussillon-Aspres-Conflent, vallée de l'Agly-Fenouillèdes, zone de Perpignan. Carte présentée en annexe.

Évolution journalière de la fréquentation





5 Provenance des visiteurs extra-départementaux

Visiteurs français et étrangers

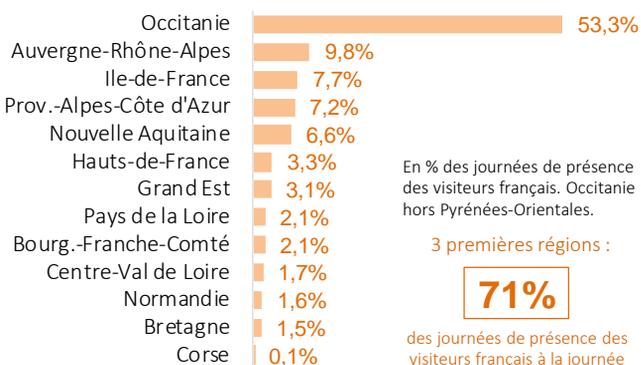
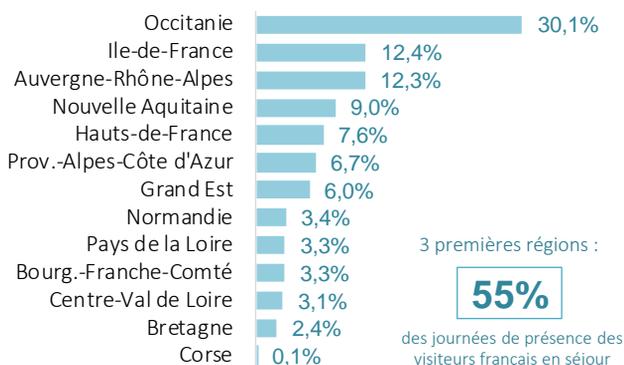
Présents en séjour¹



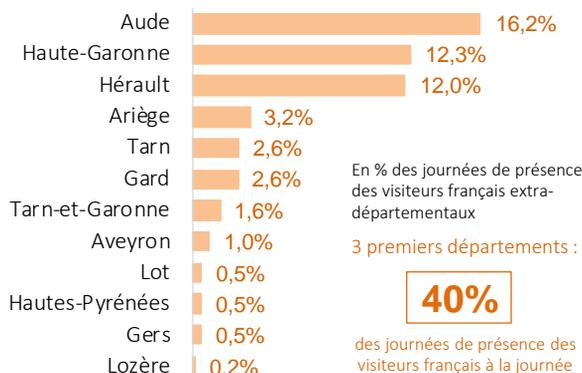
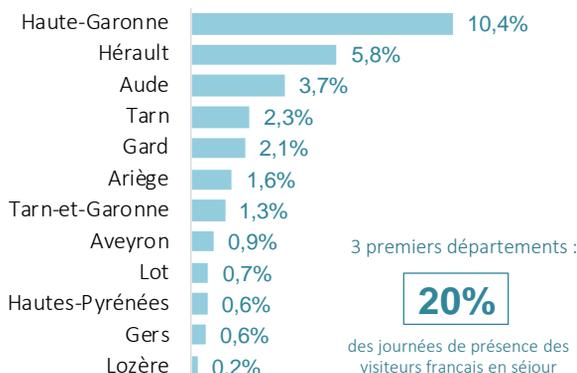
Présents à la journée²



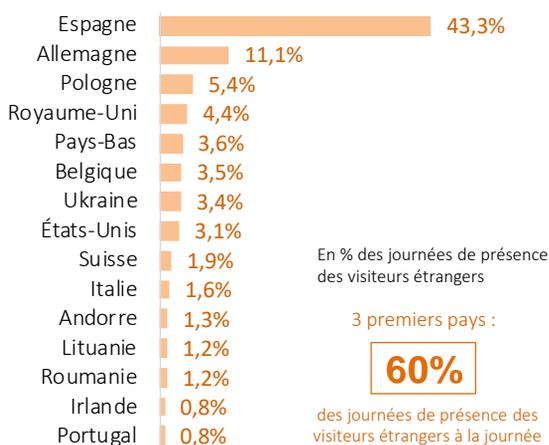
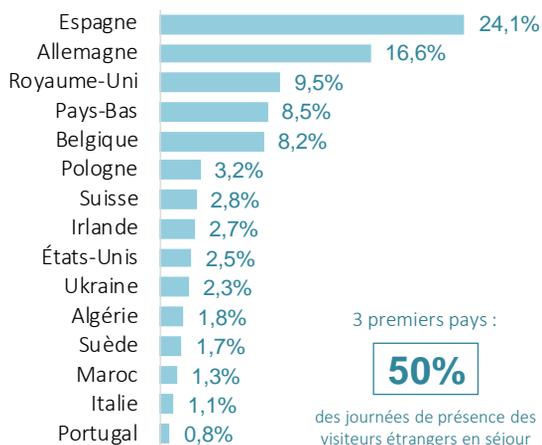
1| Régions de provenance des visiteurs français



2| Départements de provenance des visiteurs français. Focus Occitanie



3| Pays de provenance des visiteurs étrangers (15 premiers pays)



■ Définitions

Indicateurs temporels

Journée : période allant de **6 heures du matin** à **minuit**.

Nuit : période allant de **minuit** à **6 heures du matin**.

Nuitée : le dispositif FVT compte une nuitée lorsqu'une personne est vue **plus de 2 heures** consécutives **la nuit** sur la zone d'observation en **présence majoritaire** c'est-à-dire sans être vue plus de temps au cours de la même nuit sur une autre zone.

Différence nuit/nuitée : *exemple* : lors d'un séjour de 4 nuits un groupe de 3 personnes génère 12 nuitées.

Séjour : période de présence comportant **au moins une nuitée**.

Séjour touristique : séjour n'excédant pas **21 nuits**.

Présence à la journée : présence de **plus de 2 heures** entre **6h du matin** et **minuit** sans nuit sur place, **ni la nuit du jour considéré** (de minuit à 6 heures du matin) **ni la nuit suivante**.

Journée-visiteur (EMC) : personne vue sur le territoire **plus de 2 heures** durant **la journée**. *Exemple* : un groupe de 2 personnes présent 5 fois à la journée génère 10 journées-visiteur.

Catégories d'individus

Résident : individu qui, **au cours des 8 dernières semaines (56 derniers jours)** a été vu **le plus souvent la nuit** sur le territoire et y a passé **plus de 22 nuits** (consécutivement ou non).

Habituellement présent : individu **qui n'est pas résident** du territoire et qui y a été vu **plus de 4 fois** sur des **semaines différentes** au cours des **8 dernières semaines**.

Touriste : individu **qui n'est pas résident** du territoire et qui y a été vu **au maximum sur 4 semaines**, au moins une fois par semaine, sur les **8 dernières semaines**.

Excursionniste : personne présente **à la journée** (voir définition ci-dessus) de **1 à 4 fois** au cours des **15 derniers jours**.

Excursionniste récurrent : personne présente **à la journée** (voir définition ci-dessus) **5 fois ou plus** au cours des **15 derniers jours**.

Fréquentation "intra-départementale" ou fréquentation "locale" : fréquentation des personnes dont **l'adresse de facturation** de l'abonnement en téléphonie mobile se situe **dans le département**.

Fréquentation "extra-départementale" ou fréquentation "non locale" : fréquentation des personnes dont **l'adresse de facturation** de l'abonnement en téléphonie mobile se situe **hors du département** (autres départements français ou pays étranger).

Arrivée : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les **deux nuits précédentes**.

Départ : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les **deux nuits suivantes**.

■ Les 6 zones touristiques du département

